

LA FORCE DE LA PAIX



Volume 2 - N° 048

Juin 2010



Avançons sur la route de la paix



Journées de l'ONU



ETAPES D'ALEPE ET GUIBEROUA

CÔTE D'1VOIRE

EDITORIAL

DANS L'ATTENTE DU DÉBUT DES TRAVAUX DE VÉRIFICATION DE LA LISTE BLANCHE

Alors que la mise à jour des statistiques finales afférentes au traitement des contentieux sur la liste grise se poursuit sur l'ensemble du territoire national, le début des travaux de vérification de la liste blanche est très attendu par les Ivoiriens de même que leurs partenaires engagés dans le processus de résolution de la crise.

Et pour cause, un consensus sur cette liste avait déjà été obtenu entre les principaux acteurs politiques ivoiriens lors d'une rencontre, en mai dernier entre le Chef de l'Etat ivoirien, Laurent Gbagbo et les leaders de l'opposition, membres du Cadre Permanent de Concertation (CPC). Une méthodologie avait été trouvée et validée le 4 juin dernier, avec le concours de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) et de la Facilitation. Ce qui, de l'avis de nombreux observateurs, semblait de bon augure pour les prochaines étapes du processus électoral.

Toutefois, une polémique sur la liste blanche a éclaté. Dans ce fichier qui compte quelque 5,3 millions de personnes, près du tiers, soit 1,7 millions de pétitionnaires, doivent faire l'objet d'une vérification. Suffisant pour que certains voient dans cette opération une énième tentative de certains d'exclure des ayants-droits du processus électoral. Pour d'autres, par contre, la liste blanche est truffée d'irrégularités et comme telle, doit être passée au

peigne fin. Dans une interview publiée le 28 juin 2010 par le quotidien *Fraternité Matin*, le directeur de cabinet adjoint du Premier ministre chargé des programmes de sortie de crise a tenté de rassérer les deux camps : « cette vérification n'est pas une opération électorale. Il s'agit de rassurer les uns et les autres sur l'état des pièces qui ont servi à l'enrôlement en rapport avec les informations contenues dans les registres d'état civil », a-t-il notamment soutenu dans les colonnes du journal à capitaux publics.

L'ONUCI, de son côté, dans son rôle d'accompagnateur du dialogue inter-ivoirien, est consciente de l'urgence d'une sortie de crise, à travers un processus électoral apaisé. Par la voix du Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la Côte d'Ivoire, la mission onusienne a rappelé une fois de plus aux acteurs politiques qu'il faudrait se concentrer sur la liste électorale définitive. « La liste est importante, non seulement pour les élections mais aussi pour la réunification, car elle va résoudre définitivement la question de l'identification », a expliqué Y. J. Choi, le 24 juin, au sortir d'une rencontre avec le Président Gbagbo. Telle est aussi la position de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), organisation sous-régionale dont fait partie la Côte d'Ivoire.

A l'issue d'une audience avec le patron de l'ONUCI, le président de la Commission de la CEDEAO, James

Victor Gbeho, a magnifié le partenariat qui s'est développé entre cette Communauté des Etats et l'ONU, dans le but d'aider la Côte d'Ivoire à réaliser une sortie de crise réussie.

Sur le plan militaire, L'ONUCI qui rappelle le rôle d'appui qui lui a été assigné, salue le processus d'encasernement des éléments des Forces armées des Forces Nouvelles (FAFN), qui a débuté le 15 juin à Korhogo, à 580 km d'Abidjan et encourage toutes les parties concernées à faire avancer le processus. Une délégation, avec à sa tête M. Abou Moussa, Représentant spécial adjoint principal du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire, a participé à la cérémonie de lancement de l'encasernement des Volontaires à l'Armée Nouvelle et de la démobilisation des ex-combattants FAFN qui s'est tenue dans la cité du Poro.

La réussite de cette opération devrait, sans aucun doute, donner un coup de fouet au processus électoral. Pour l'heure, les yeux restent rivés sur la Commission Electorale Indépendante, (CEI), les acteurs politiques, l'opérateur technique et les différentes institutions publiques engagées dans l'organisation de l'élection. Les Ivoiriens attendent leur signal vers l'ultime étape : la publication de la liste électorale définitive et un chronogramme précis du scrutin.

RETROUVEZ LE BULLETIN D'INFORMATIONS

“LA FORCE DE LA PAIX”

www.onuci.org

PROCESSUS DE SORTIE DE CRISE EN CÔTE D'IVOIRE : Y. J CHOI PLAIDE POUR LA RÉUNIFICATION ET LES ÉLECTIONS



M. Choi, au sortir de l'une de ses rencontres avec les acteurs politiques ivoiriens. © UN / ONUCI

Après la présentation sur la Côte d'Ivoire du Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies pour la Côte d'Ivoire le 3 juin, Y J Choi a repris ses consultations à Abidjan avec les protagonistes de la crise ivoirienne, pour les tenir informés des résultats des consultations du Conseil de sécurité

Avec le Président Laurent Gbagbo, les deux personnalités ont également discuté des diverses manières dont l'ONUCI et la Côte d'Ivoire pouvaient continuer de travailler ensemble sur le processus de sortie de crise qui, de l'avis de M. Choi, traverse une période assez délicate. « Nous avons désormais deux axes pour résoudre la question de sortie de crise, la réunification et les élections », a expliqué le Représentant spécial. Pour cela, a-t-il poursuivi, il faut maintenir la paix et la stabilité dans le pays. M Choi

a estimé qu'il était possible d'avancer sur ces deux axes. Il a estimé que pour y arriver, il fallait se concentrer sur la liste électorale définitive. « La liste est importante, non seulement pour les élections mais aussi pour la réunification, car elle va résoudre définitivement la question de l'identification », a-t-il expliqué.

M. Choi l'a rappelé au terme d'un entretien séparé avec Henri Konan Bédié et Alassane Ouattara respectivement président du Parti démocratique de Côte d'Ivoire (PDCI) et du Rassemblement des républicains (RDR). Il a estimé qu'il était essentiel de préserver les acquis et de reprendre au plus tôt l'opération du contentieux.

Le 30 juin, Le Conseil de sécurité a voté la résolution 1933 qui proroge de six mois le mandat de l'ONUCI et de la Force Licorne. Le mandat renouvelé de l'ONUCI prévoit également la

consolidation de la stabilité du pays, la protection des civils, la surveillance de l'embargo sur les armes, l'assistance dans le domaine des droits de l'homme, l'appui aux opérations humanitaires, la contribution au processus électoral et à l'identification de la population ainsi qu'au désarmement, à la démobilisation, au stockage des armes et réintégration des ex-combattants des deux parties et des membres des milices.

La résolution réaffirme la nécessité d'organiser un scrutin « sans exclusive » et le respect des droits fondamentaux « de chaque Ivoirien » dans le cadre du système électoral, en particulier « la liberté d'opinion et d'expression ». Le Conseil insiste aussi sur l'urgence de continuer les opérations d'identification de la population, y compris après les élections.

Outre ses rencontres avec les acteurs de la crise ivoirienne, M. Choi a également reçu une délégation de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), dirigée par le président de la Commission de la CEDEAO, James Victor Gbeho, au siège de l'ONUCI à Abidjan. Ils ont échangé sur la situation en Côte d'Ivoire et dans la sous-région.

M. Gbeho a tenu à remercier le Représentant spécial pour le partenariat qui s'est développé entre la CEDEAO et l'ONU dans le but d'aider la Côte d'Ivoire à réaliser une sortie de crise réussie.

Juliette Mandan Amantchi

Droits de l'Homme

**Respectons les droits de l'homme
pour une paix durable !**



TOUT INDIVIDU
A DROIT À LA VIE,
À LA LIBERTÉ DE
CIRCULATION
ET À LA SÛRETÉ
DE SA PERSONNE.

www.onuci.org



Journées de l'ONUCI

L'ONUCI VISITE LA LOCALITÉ D'ALÉPÉ



Le porte-parole adjoint de l'ONUCI M. Kenneth Blackman, lors des journées de l'onuci à Alépé. UN / ONUCI

La 9ème édition des Journées de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a choisi la localité d'Alépé, banlieue située à 50 km d'Abidjan pour opérer le rapprochement avec les populations et aller main dans la main vers l'instauration d'un environnement électoral apaisé, thème de ces Journées.

Foulant le 9 juin 2010, le sol de cette ville située au cœur d'une forêt luxuriante et traversée par le fleuve Comoé, le chef de délégation, Kenneth Blackman du bureau de l'Information Publique, a rappelé aux autorités administratives et locales que le but de ces journées est « d'avoir un plus grand contact avec les populations et la société civile, afin d'adapter les actions en fonction des besoins ».

Le Préfet du département, Ernest Boni Koffi, entouré de ses collaborateurs et des élus locaux, a remercié l'ONUCI pour avoir choisi de venir à Alépé. Selon lui, son Département, qui couvre une superficie de 3.200 km², est



© UN / ONUCI

composé de quatre sous-préfectures : Alépé, Oghwlapo, Aboisso-Comoé et Dingira où « les autochtones Attié, Agni et Gwa cohabitent en parfaite harmonie et en bonne intelligence avec les

communautés étrangères». Aux dires de M. Boni, Alépé, riche en ressources agricoles, peut être considérée comme le grenier d'Abidjan avec sa forte production de café, cacao, hévéa,

palmier à huile, manioc, riz, banane, arachide. Qui plus est, le département s'adonne au tourisme et à la pêche, en raison de la proximité du fleuve Comoé qui permet de rallier la ville de Grand-Bassam par pirogue.

Pour concrétiser ces JDO, l'ONUCI a offert par le truchement de son contingent jordanien, des soins médicaux à plus de 400 patients. « Je salue cette initiative louable de l'ONUCI. Cela permet aux populations qui n'ont pas les moyens de se faire traiter gratuitement », dira un des

Vous devez poser quotidiennement des actes de paix pour un environnement électoral apaisé. » Et l'orateur de lancer en direction des populations que ce slogan cher à l'ONUCI « ne doit pas rester un vague slogan, mais elle devrait être un ferme engagement de votre département. »

Tout aussi bien que le Préfet Ernest Boni Koffi qui a rappelé que les actions de l'ONUCI sont de mieux en mieux perçues, le Président du Conseil général d'Alépé, Léon N'Cho Aboya a indiqué que celles-ci ne resteraient pas

succès avec la participation d'hommes, de femmes et d'enfants qui ont couru pour la paix dans les artères d'Alépé avant la projection offerte sur écran géant par l'ONUCI de la cérémonie d'ouverture de la Coupe du Monde de Football 2010

Après trois jours de communion totale marqués également par la projection du film l'Otage, c'est dans une liesse populaire, que plus de 2.000 personnes ont assisté à un concert marquant la fin des Journées. Parmi les prestations artistiques offertes par



Les journées de l'ONUCI ont pour objectif de promouvoir la paix par le sport comme ici. © UN / ONUCI

bénéficiaires, Boni Amanlaman.

La seconde journée, M. Blackman a pu informer au cours du point de presse de la mission, délocalisé dans la région pour la circonstance, des activités du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire, Y.J. Choi et de celle de la mission. Le forum d'échanges avec les populations qui a suivi lui a permis donner le sens exact des efforts menés par la mission. « Dans cette étape cruciale, de la sortie de crise, l'ONUCI suit attentivement les derniers développements dans le processus électoral...Alépé doit être cité comme l'exemple d'un département ayant œuvré pour le maintien de la paix et de la stabilité dans le pays.

gratuites. « Nous y attachons un prix, car il s'agit de la paix, condition sine qua non pour tout développement », a-t-il dit. Les échanges se sont poursuivis avec la restitution des travaux en atelier qui s'étaient déroulés la veille. Les représentants des chefs traditionnels et coutumiers, des femmes, de la jeunesse et des médias ont rappelé avoir désormais intégré la nécessité de contribuer par un comportement nouveau et plus engagé, à un environnement électoral apaisé.

Les JDO se sont poursuivies le lendemain avec des activités sportives pour la paix. Cet axe choisi par l'ONUCI pour vulgariser la paix à travers le pays a connu un grand

l'ONUCI et tournant toutes autour du thème de la paix, une surprise était réservée pour la population : le maire, qui est également artiste, a entonné des extraits de ses chansons.

S'exprimant lors de la clôture de l'événement, M. Blackman a exprimé sa joie face à l'adhésion des populations et leur désir de s'engager sur la route de la paix. « Nous avons tous pris l'engagement que la paix qui prévaut déjà dans cette belle cité soit protégée. Il faut que cet engagement soit respecté par nous tous », a-t-il.



Journées de l'ONUCI

GUIBÉROUA CLÔTURE LA 1^{ère} ÉDITION DES JOURNÉES DE L'ONUCI

L'ONUCI a bouclé la première édition de ses Journées à Guibéroua, 350 km d'Abidjan, dans une ambiance de joie et de solidarité entre les populations et une ferveur populaire lors des activités sportives et artistiques.

Pendant trois jours, les autorités administratives, locales et religieuses ainsi que les populations et la forte délégation de l'ONUCI conduite par le numéro deux de la mission, Abou Moussa, ont échangé sur le mandat et les actions de la mission d'une manière générale, et en particulier dans leur région. Le Représentant spécial adjoint a procédé, lors du forum d'échanges avec les populations, au lancement d'une campagne de sensibilisation contre toutes les formes d'exploitations et d'abus sexuels. Cette campagne initiée par l'Unité Conduite et Discipline, va être relayée par les partenaires, notamment les organismes étatiques et la société civile, a précisé M. Abou Moussa.

A travers le thème général des journées « Les populations de Guibéroua et l'ONUCI, main dans la main pour un environnement électoral apaisé », les représentants des sections ont expliqué leur rôle et actions au sein de l'ONUCI, ainsi que les diverses initiatives au bénéfice des populations.

A l'instar des autres étapes, les Journées de l'ONUCI à Guibéroua ont débuté par des consultations et soins médicaux gratuits prodigués à plus de 400 personnes, par une équipe médicale dirigée par le Dr Raggabi Amine du contingent marocain déployé à Divo. Le Secrétaire général de la préfecture de Gagnoa, Etienne Kamenan Kre a souligné le « travail éducatif » effectué par l'ONUCI pour la sensibilisation et l'éducation des masses, à travers l'organisation de ces journées. Il a rappelé les diverses initiatives de l'ONUCI au bénéfice des



Le Chef de délégation de l'ONUCI, Abou Moussa en compagnie des autorités administratives de Guibéroua © UN / ONUCI



Après l'effort vient la récompense © UN / ONUCI

populations, y compris le programme des mille microprojets de la mission. « Si l'ONUCI n'existait pas, il aurait fallu la créer en cette circonstance précise où la Côte d'Ivoire a besoin de ses amis », a-t-il estimé. M. Kamenan a traduit l'engagement des populations de Guibéroua à un environnement électoral apaisé.

Les Journées de l'ONUCI à Guibéroua ont connu une particularité grâce aux projections publiques des matches de la coupe du monde au foyer polyvalent des jeunes. Le public a également assisté à la projection des films « L'Otage » réalisé par la section des Droits de L'homme et « Tolérance Zéro » de la section Conduite et Discipline. A

la fin de chaque séance, les populations ont pu débattre avec les représentants des sections de la mission onusienne des préoccupations liées à l'organisation des élections, aux droits de l'homme, à la protection des enfants, aux questions du genre etc. Le clou de la manifestation a été incontestablement la soirée artistique animée par un des leurs, Luckson Padaud. A travers des chansons à succès, le précurseur du « laba-laba », une danse populaire du terroir, Luckson Padaud a fait vibrer la foule venue, pour certains, des villages environnants. Le chanteur a exhorté ses nombreux fans à cultiver la paix, la tolérance, le pardon et l'amour. « Nous sommes tous des frères et nous devons aider l'ONUCI à nous aider à sortir de cette crise », leur a-t-il lancé tout au long de sa prestation. En retour, les femmes, les jeunes, les chefs traditionnels, religieux et communautaires, ont marqué leur adhésion à préserver la paix dans leur village respectif par des applaudissements à l'endroit des actions de l'ONUCI.

L'étape de Guibéroua a tenu toutes ses promesses en termes de mobilisation et de participation des autorités administratives. Le sous-préfet, Zoni Gabriel et le maire, Zadi Guedé, ont pris part à toutes les activités.

Juliette Mandan Amantchi

LA PROMOTION DE LA PAIX PAR LE SPORT : UNE INITIATIVE DE L'ONUCI POUR CONSOLIDER LA RÉCONCILIATION NATIONALE



La promotion de la paix par le sport est une nécessité pour la mission © UN / ONUCI

L''Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) utilise le sport comme partie intégrante de sa stratégie de communication pour un environnement électoral apaisé. D'août 2009 à juin 2010, de nombreuses compétitions ont été organisées à travers le pays pour promouvoir la paix, la réconciliation nationale, la cohésion sociale en s'appuyant sur les valeurs que prône le sport.

Le 22 juin dernier à Facobly, dans l'ouest de la Côte d'Ivoire, l'ONUCI a organisé la dernière activité du premier cycle du programme « Sport et Paix » 2009-2010. Le départ avait été donné, près d'un an plus tôt, le 7 août 2009 à Man pour la célébration du 49ème anniversaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire. Un match de gala de football avait marqué cette journée. La mission onusienne n'était pas seule dans cette entreprise. De Duékoué, à Adzopé en passant par Bocanda, Bondoukou, Bouaké, Daloa, Divo, Séguéla, San Pedro et Yamoussoukro, des jeunes, des femmes et des hommes, se sont mobilisés pour apporter leur contribution à la paix par le sport. Ils ont couru, sué, joué et délivré des messages de paix, tels que : « Le

sport est un outil puissant pour promouvoir la paix, la tolérance et le dialogue », « le fair-play c'est le respect des règles, la maîtrise de soi et la dignité dans la victoire comme dans la défaite », « le sport forme le caractère, apprend à mieux se connaître et à mieux respecter les autres », ou « le sport comme moyen de sensibilisation. »

L'ONUCI s'appuie sur des activités sportives existantes ou en crée pour promouvoir la paix, renforcer la cohésion sociale et consolider la réconciliation nationale.

De fait, au plus fort de la crise en Côte d'Ivoire, les sportifs ivoiriens, qu'ils soient judokas, cyclistes ou footballeurs, ont été les grands défenseurs de l'unité de leur pays.

En effet, bien avant la signature de l'Accord Politique de Ouagadougou (APO) en mars 2007, des courses cyclistes, des compétitions de judo et de karaté, ont été organisées dans les zones sous contrôle des Forces Nouvelles. Les sportifs ont voulu et réussi à montrer que le sport pouvait surmonter les difficultés et concourir à

la paix.

L'objectif principal du soutien de l'ONUCI aux sportifs est de permettre aux Nations Unies, aux athlètes, au public ainsi qu'à la population dans son ensemble, de communier autour du sport, de se retrouver et d'échanger grâce à la plateforme qu'offre le sport.

Par ailleurs, la mission onusienne couple l'organisation des manifestations sportives avec la sensibilisation à la culture de la paix, au dialogue, à la tolérance, aux Droits de l'Homme ou avec toute autre thématique concourant à la paix et au développement.

Les partenaires locaux trouvent aussi en ces plateformes, des opportunités d'échanges avec les populations et un moyen de renforcer leurs campagnes d'information et de sensibilisation. Leur apport est important autant dans la recherche de l'appropriation de ce programme que par leur intervention. Les populations représentent pour l'ONUCI de véritables relais, vecteurs de messages de paix et de changement de comportement dans leurs communautés, villes, villages, quartiers et groupes.

En menant ces activités sportives avec comme objectif principal la paix, la mission onusienne ne milite pas seulement pour un sport comme élément d'éducation physique, mais souhaite une approbation nationale des valeurs que prônent les principales disciplines comme le fair-play et le respect. Le fair-play pouvant être adopté comme comportement au quotidien par tous et devant certaines échéances, comme les élections.

Le sport, c'est aussi le respect des règles du jeu d'une compétition, de celles du maître du jeu, donc de l'arbitre et de l'adversaire. Mais surtout, le sport enseigne que la défaite doit être acceptée avec fair-play c'est-à-dire, dans l'humilité.

Eliane Hervo Akendengue

L'ONUCI COMMEMORE LA JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN

L''Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) a pris une part active à la Journée de l'Enfant Africain (JEA), célébrée par l'Union Africaine, pour commémorer le soulèvement des enfants de Soweto (Afrique du Sud), le 16 juin 1976, pour revendiquer le droit à une éducation digne et de qualité.

En prélude à cette manifestation, l'ONUCI a organisé le 14 juin 2010, à son siège de Seboko, un colloque relatif à la protection de l'enfance sur le thème « 50 ans d'indépendance et de la politique de protection de l'enfant en Côte d'Ivoire ».

En collaboration avec l'UNICEF et le Ministère de la Famille, de la Femme et des Affaires Sociales, ce colloque destiné aux structures œuvrant pour la protection de l'enfant, visait selon le représentant du Représentant spécial du Secrétaire général pour la Côte d'Ivoire, Miguel Corte-Real, à les exhorter à redoubler d'efforts afin de mettre fin à toutes les violences faites aux enfants. Laetitia Bazzi, responsable de la section de la Protection de l'Enfance de l'UNICEF, a rappelé que cette rencontre était l'occasion de faire le point de la portée des engagements pris aux niveaux national et international, « la protection des enfants est un travail collectif que doivent mener ensemble le gouvernement, les collectivités décentralisées, les partenaires au développement, les ONGs », a-t-elle souligné.

Pour sa part, le président du Forum des ONGs, Désiré Gilbert Koukoui, a interpellé la société civile, l'invitant à s'inscrire dans la dynamique des réflexions prospectives imposées par la célébration du cinquantenaire de l'indépendance de la Côte d'Ivoire.

La présidente du Parlement des enfants, Aude Paule Boukui, a plaidé pour une participation plus accrue des enfants dans la prise de décisions engageant le pays et souhaité que le Parlement se mue en Chambre



Une vue des participants au colloque relatif à la protection de l'enfance © UN / ONUCI



Les enfants ont pleinement participé à cette journée qui leur était consacrée.
© UN / ONUCI

Consultative au niveau du Conseil Economique et Social. Des communications faites lors du colloque ont permis aux participants de réfléchir sur divers sujets dont la politique de planification, la protection des enfants, la violence et exploitation des enfants, la situation des mineurs en conflit avec la loi, celle des enfants handicapés.

Le 16 juin, jour officiel de la célébration, l'ONUCI a encore accompagné dans plusieurs villes les structures impliquées dans cet événement comme elle l'a fait à Korhogo avec l'Association des Enfants et Jeunes Travailleurs, qui a axé sa réflexion sur le thème « Planification et Budgétisation pour le

bien être de l'enfant : une responsabilité collective ».

Salif Boité du Bureau régional des Droits de l'homme, lisant à cette occasion, le message du Comité d'Experts sur les droits et le bien-être de l'enfant, a souligné que « si la ratification des instruments juridiques en faveur de la promotion des droits des enfants est un acte fort », sa mise en œuvre était nécessaire pour permettre d'améliorer le bien être de l'enfant africain.

Agnès Komenan Mai de l'ONG Association nationale d'aide à l'enfance en danger (ANAED), a souhaité que les enfants soient impliqués à tous les niveaux de prise de décision. Les enfants, de leur côté, ont rappelé qu'il était inconcevable qu'un jeune demeure encore apprenti au bout de quinze ans. A Duékoué, La commémoration a été marquée par une marche pacifique de plus de 300 enfants venus de divers quartiers de la ville.

A Bondoukou, au nom des enfants, Fatouman Ouédraogo a interpellé le public sur les différentes sortes de violences faites aux enfants dans la région du Zanzan, telles que les mariages précoces et forcés, l'excision, le travail des enfants, les exploitations et abus sexuels et les châtiments corporels à l'école.

Marie-Mactar Niang

LA JOURNÉE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT CÉLÉBRÉE À FERKESSEDOUGOU



Les jeunes de Ferkessedougou ont tenu en haleine les populations par des skeches au cours de cette journée mondiale de l'Environnement © UN / ONUCI

La Journée mondiale de l'environnement a été célébrée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), en collaboration avec l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), le lundi 7 juin 2010, en présence de plus de 500 élèves et enseignants du Lycée moderne de Ferkessedougou, à 620 km au nord d'Abidjan.

Au programme de la célébration de cette année autour du thème " Des millions d'espèces - Une planète - Un avenir commun ", des sketches sur la protection de l'environnement et une opération de plantation d'arbres. Une initiative visant à sensibiliser les élèves et leurs enseignants sur l'impérieuse nécessité de préserver l'environnement.

Le choix de Ferkessedougou, une ville située dans la région des Savanes n'est pas fortuit. Cette partie de la Côte d'Ivoire a subi de plein fouet les effets de la crise qui secoue le pays depuis septembre 2002. Constat alarmant : la

dégradation du couvert végétal, conséquence d'une coupe incontrôlée des arbres pour le bois de construction et de chauffe se poursuit inexorablement, menaçant l'écosystème et mettant en péril la vie des populations.

Le Coordonnateur National du PNUD pour la région des Savanes, du Denguélé et du Worodougou, Peyogori Ouattara, a rappelé à cette occasion que les Nations Unies, conscientes des enjeux et défis de la préservation de la diversité biologique, ont déclaré l'année 2010 « Année internationale de la biodiversité. « La biodiversité, patrimoine national vital pour chaque peuple et pays, est fortement liée aux besoins de l'homme, à sa santé, à son alimentation et à sa richesse », a-t-il indiqué, soulignant que « chacun de nous doit poser des actes qui garantissent la protection de notre écosystème. ».

S'exprimant sur l'importance de la préservation de l'environnement, dans le cadre des opérations de maintien de la paix, le chargé de l'information

publique de l'ONUCI pour la région des savanes, Bakary Bakayoko, a fait remarquer que la protection de l'environnement doit être considérée comme un pilier essentiel de la stabilité et du maintien de la paix, surtout dans les zones où la dégradation du territoire a été une des réalités dans la période post-conflit.

Pour sa part, le président de la cérémonie, le Directeur départemental du commerce, Ernest Guirabou a laissé entendre que cette journée était une forme de sensibilisation et d'éducation de la population. « C'est une façon de nous rappeler que tout acte que nous posons contre l'environnement peut avoir des effets néfastes et que nous devons toujours avoir à l'esprit de laisser le meilleur pour les jeunes générations », a-t-il notamment indiqué.

Quant au proviseur du Lycée, Valère Touré, il a tenu à exprimer sa joie d'accueillir cet événement et a lancé un appel aux élèves et aux enseignants pour leur implication effective dans l'assainissement du milieu scolaire.

Le Président du Club Environnement et Paix du lycée, Aboubakar Soma, élève en classe de 4^{ème} a estimé pour sa part que la protection de l'environnement est cruciale, car « qui parle d'environnement parle de la santé et qui parle de santé parle de la vie ».

Le PNUD, dans le cadre de cette Journée, a organisé des activités similaires à Abidjan, du 5 au 7 juin 2010, sous le slogan "Soyons verts".

Célébrée le 5 juin de chaque année depuis 1972, le World Environment Day (WED) est pour les Nations Unies, l'un des principaux moyens de stimuler la prise de conscience mondiale sur l'environnement et encourager l'intérêt et l'action politiques.

L'ONUCI MARQUE LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DE LA RÉSOLUTION 1820 DU CONSEIL DE SÉCURITÉ DE L'ONU

Cette année, Toumodi a été choisi par l'ONUCI et les agences du système des Nations Unies pour les commémorations officielles du deuxième anniversaire de la Résolution 1820. Outre Toumodi, la Résolution 1820 a été célébrée à Bouaké, Korhogo et Bouna.

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), a célébré le deuxième anniversaire de la résolution 1820 du Conseil de sécurité des Nations Unies, le 19 juin 2010, à Toumodi, à 200 km au Nord d'Abidjan, sur le thème « La violence sexuelle constitue une menace pour la sécurité internationale. Tous ensemble, disons non à l'impunité des auteurs des violences sexuelles. »

Parlant du choix de Toumodi pour ces célébrations, Eva Dalak de l'Unité Genre qui conduisait la délégation de l'ONUCI, a déclaré qu'il s'agissait de rendre hommage aux femmes de cette localité qui s'étaient déjà engagées à lutter contre les violences sexuelles en organisant une marche en Décembre 2009. Cette marche qui avait rassemblé un millier de femmes, faut-il le rappeler, avait pour but de protester contre les meurtres restés impunis de 13 femmes en deux ans et demie. Les victimes avaient pour la plupart subi des violences sexuelles avant d'être tuées.

Selon Mme Dalak, les violences sexuelles constituent une menace pour la sécurité nationale et internationale. «En Côte d'Ivoire, la persistance des cas de violences sexuelles commis sur les femmes et les filles, pendant le conflit et surtout en cette période post-crise interpellent la communauté internationale et nationale», a-t-elle indiqué avant d'inviter toutes les couches sociales à lutter contre ce fléau.

La commémoration avait débuté la veille, à la mairie de Toumodi, par une table ronde rassemblant les acteurs et organisations de la société civile



Mme Eva Dalak de l'Unité Genre défile aux côtés des femmes de Toumodi lors du deuxième anniversaire de la résolution 1820 © UN / ONUCI

intervenant dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Pour le Maire de la ville de Toumodi, Mme Simone Tchina, la présence active des autorités politiques et administratives aux côtés des femmes de Toumodi pour cette célébration montre leur intérêt pour l'amélioration de la condition de la femme.

Les organisations de lutte contre les violences sexuelles à Toumodi se sont engagées à exhorter les femmes de la ville à mieux s'informer sur leurs droits, afin de lutter efficacement contre les violences dont elles sont victimes. Elles ont notamment recommandé la multiplication des patrouilles par la gendarmerie, la mise en place de comités de veille dans les quartiers de la ville pour dénoncer les cas de violences sexuelles, la formation des agents de la police et de la gendarmerie sur la prévention et la prise en charge des violences sexuelles par l'Unité Genre de l'ONUCI, ainsi que de la création d'un Comité de suivi pour la mise en application de ces mesures.

Outre Toumodi, plusieurs autres villes dont Bouaké, Korhogo et Bouna, ont accueilli des cérémonies éclatées.

A Korhogo, les ONG ont plaidé pour

l'adoption d'une stratégie commune de lutte contre les violences sexuelles et le renforcement des capacités des acteurs de lutte pour faire face à ce fléau, à travers des sessions de formation et des supports de communication.

A Bouna, les associations féminines ont pris l'engagement de mettre en place un comité de veille et d'enquête afin de sensibiliser les femmes à dénoncer sans tarder les violences et agressions dont elles sont les cibles.

A Bouaké, les chefs traditionnels, les différentes ONG et associations des Droits de l'homme, les autorités politiques et administratives se sont engagées à s'impliquer dans la promotion de la Résolution 1820 et la mise en place d'un Comité de suivi, présidé par le Ministère de la Famille, afin de lutter contre les violences sexuelles.

Il faut noter que la résolution 1820, votée à l'unanimité des membres du Conseil de sécurité, le 19 juin 2008, réaffirme l'engagement politique de cet organe à protéger les femmes et les filles contre les violences sexuelles durant les conflits armés.

Kadizatou Cissé

CAMPAGNE CONTRE LES VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE DANS CINQ VILLAGES DE BIANKOUMA



Les populations de Biankouma ont été sensibilisées contre les violences basées sur le genre © UN / ONUCI

L'*Ouest montagneux est une zone où les mutilations génitales féminines (MGF) sont pratiquées depuis des temps immémoriaux. Avec la crise que connaît la Côte d'Ivoire depuis 2002, ce sont des abus de tous genres sur les femmes qui y sont répertoriés. Au grand dam des organisations locales et internationales, qui ont multiplié ces dernières années des séances de sensibilisation pour inculquer à ces populations meurtries, des valeurs positives.*

L'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI) qui fait du respect des droits de l'Homme, en général et de la femme et la jeune fille, en particulier une priorité, ne veut pas demeurer en reste de ce vaste mouvement de sensibilisation. Récemment, elle a initié dans la sous-préfecture de Biankouma, localité située à 622 Km au Nord Ouest d'Abidjan, des campagnes de sensibilisation pour la fin des violences contre les femmes et les jeunes filles.

Ce sont plusieurs dizaines de personnes des villages de Gan I, Gan II, Dingouin, Mangouin et Yrongouin qui ont pris d'assaut les places publiques de leur localité respective pour suivre un événement rare : une sensibilisation sur les violences basées sur le genre

(VBG), dans une région où parfois, les pratiques ancestrales les défendent et les encouragent. Dans tous les villages ciblés, hommes, femmes et enfants se sont disputés l'espace pour ne pas manquer les enseignements des bureaux des Droits de l'Homme de Duékoué et Etat de droit de Man.

A partir d'une méthode participative dans laquelle chacun avait son tour de parole, Edwige Flora Touali, chargée des Droits de l'Homme au bureau régional de l'ONUCI à Duékoué, s'est efforcée d'expliquer le sigle VBG, à partir d'exemple tirés de la vie quotidienne des populations, afin que celles-ci cernent au mieux le message qui leur est délivré.

Celles-ci ont à leur tour posé des questions en vue de faire la différence entre les préceptes de la tradition et les lois en vigueur dans le pays, mais aussi entre un cas de violence et un cas de légitime défense. L'experte de l'ONUCI ne manquait cependant pas de leur souligner que la récurrence des cas de violations, chaque fois rapportés, a conduit le bureau à entreprendre cette activité et les a exhortés à y mettre fin, au risque de subir la loi dans toute sa rigueur.

Pour le représentant de la section Etat

de droit de l'ONUCI basé à Man, Roger Yao Seny, « la loi ne va pas contre la coutume qui consiste à initier le jeune filles, mais elle condamne l'atteinte à son intégrité physique et à son droit à la vie et à la santé ».

Le message a-t-il atteint sa cible ? L'on serait tenté de répondre par l'affirmative, si l'on s'en tient aux propos évaluateurs du Porte-parole de la notabilité de Gan I, Céslestin Diomandé Gouédé, qui a exprimé l'engagement de la population à tourner le dos aux violences faites aux femmes et aux jeunes filles.

« Notre ignorance des dangers que comportait cette pratique était à la base de la réticence d'antan à l'abandonner définitivement. Mais aujourd'hui, grâce aux enseignements reçus de l'ONUCI, nous sommes désormais conscients des risques que nous courons et nous engageons à lutter contre ces pratiques malveillantes » a-t-il lancé. L'ONUCI a initié plusieurs opérations de sensibilisation de masse sur les violences faites aux femmes dans la région, au nombre desquelles, la célébration du premier anniversaire de la Résolution 1820 du Conseil de sécurité sur cette question. C'était en juin 2009, à Danané.

FIN DE LA COORDINATRICE DES BUREAUX DU SECTEUR OUEST



Diane Pezzini fait ses adieux à la mission © UN / ONUCI

Diane Pezzini, Coordinatrice des bureaux régionaux (ROC) du Secteur Ouest de l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire (ONUCI), quitte définitivement la mission. A la veille de son départ, « cette femme de terrain », une habituée des opérations de maintien de la paix, nous livre ses sentiments, parle du processus de paix en cours et de sa vie future.

La Force de la Paix : Après des années de bons et loyaux services au sein de l'ONUCI, vous quittez la mission pour rejoindre le Canada, votre pays. Quel sentiment éprouvez-vous ?

Diane Pezzini : Je dois dire que j'ai pris fonction pour la première fois à Daloa, en 2006. J'ai servi pendant 6 mois et après je suis rentrée au Canada. En 2008, j'ai accepté le poste de Coordinatrice régionale du Secteur Ouest. Vous savez, le temps passe tellement vite !

Concernant mon intégration, je dois avouer que j'ai été facilement adoptée à la fois par mes collègues et les

populations. Autant dire que cela m'a facilité la tâche. C'est donc sûr que tous les collègues vont me manquer. Je pars aussi en étant animée d'une double joie. D'une part, parce que servir en Côte d'Ivoire et particulièrement à Daloa m'a permis de me faire de nombreux amis et d'autre part, je vais rejoindre ma famille dans mon pays.

LFP : Quel souvenir gardez-vous de la Côte d'Ivoire ?

DP : Mes contacts avec la population m'ont permis de savoir que les Ivoiriens apprécient énormément les efforts de l'ONUCI dans la consolidation de la paix.

Au niveau des souvenirs personnels, j'ai voyagé dans les quatre coins du Secteur Ouest et j'ai pu constater l'extrême beauté de la nature et surtout des arbres. En plus de la végétation, j'aime aussi les tenues vestimentaires des femmes ivoiriennes surtout les pagnes. Vous voyez bien que j'en porte un !

LFP : A quelques jours de votre départ, pourrait-on avoir votre opinion sur le processus de paix en

cours ?

DP : Ceux qui étaient à Daloa en 2006, ont certainement pu constater qu'il y a eu une amélioration considérable des conditions de sécurité. Quant à moi, je constate avec joie qu'il y a une volonté de la part de la population d'oublier le passé et de vivre désormais en paix.

LFP : L'ONUCI, en plus de son appui à la sortie de crise, soulage aussi les populations par le financement de projets. Vu votre parfaite connaissance du terrain, quels sont selon vous les secteurs qui doivent désormais être prioritaires ?

DP : Il n'appartient certainement pas au simple fonctionnaire que je suis de définir les priorités de l'ONUCI. Toutefois à mon modeste niveau, je pense que la priorité doit désormais être accordée à l'éducation, surtout celle des filles. Récemment, le bataillon marocain (MORBATT) a réhabilité une école, juste après Guézou, en allant vers Duékoué, dans l'Ouest de la Côte d'Ivoire. Cette importante réalisation va permettre à plus de 200 élèves dont 80 filles d'être scolarisés. Le deuxième secteur prioritaire à mon avis, c'est la santé de la population.

LFP : Pourrait-on vous retrouver de nouveau dans le Système des Nations Unies ?

Vous savez, les Nations Unies m'ont beaucoup donné : l'opportunité de travailler, de donner le meilleur de moi-même, de me frotter à différentes cultures... J'ai ainsi servi en Bosnie-Herzégovine, au Kosovo, en Palestine, au Soudan, au Burundi et plus récemment en Côte d'Ivoire. Qui dit mieux ? J'ai tout de même 15 années d'expérience avec l'organisation mondiale. Alors je dis ceci : ce n'est pas un au revoir, mais je dis tout simplement, à la prochaine !

Interview de Anicet Bekrou